



MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Un soutien financier pour deux projets artistiques à l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, mardi 11 mai 2021 – En partenariat avec la MRC de L'Île-d'Orléans, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) lève le voile sur les projets artistiques sélectionnés dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de la Capitale-Nationale* du CALQ. Ainsi, deux projets artistiques de l'Île d'Orléans se sont distingués pour le jury. Au total, 20 000 \$ sont accordés pour ces deux projets.

Philippe Pallafray reçoit 6 000 \$ pour réaliser un projet de perfectionnement pour acquérir la technique de la fonte d'aluminium. Afin de réaliser un corpus d'œuvres présentées dans le cadre de deux expositions en 2018 et 2019, Philippe Pallafray avait eu recours aux services techniques d'un ancien professeur en fonderie au Cégep de Trois-Rivières, M. Luc Fafard. En raison du décès en 2020 de ce dernier, Philippe Pallafray prévoit explorer la fonte en aluminium par lui-même afin d'acquérir la maîtrise de cette technique qui viendra compléter son travail pour les années futures. Il s'agit de sa deuxième bourse du CALQ.

La **Fondation Félix-Leclerc** reçoit 14 000 \$ pour la réalisation d'un parcours d'installations interactives en art actuel intitulé *Le parcours d'un flâneur*. L'*Espace patrimonial Félix-Leclerc - nature et culture*, proposera cet été un projet coloré et rassembleur alliant l'art actuel, la nature et la poésie de Félix Leclerc. Deux artistes professionnelles, Giorgia Volpe et Michèle Lorrain, dont les pratiques allient savoir-faire traditionnel et patrimoine environnemental, réaliseront une installation d'œuvres interactives extérieures, disposées sur le parterre avant et dans l'érablière attenante à l'Espace Félix-Leclerc.

Processus de sélection

Les demandes ont été analysées par un comité composé de pairs, réunis par le Conseil des arts et des lettres du Québec, œuvrant dans différents secteurs artistiques. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de l'excellence de leur proposition et de leur adéquation aux objectifs du programme, en fonction des disponibilités budgétaires des partenaires.

À propos du programme de partenariat territorial de la Capitale-Nationale

Ce programme est issu d'une entente conclue en 2019 pour laquelle un montant total de 430 000 \$ a été investi par les partenaires. Ce montant, réparti sur 3 ans (2020-2022), assure la mise en œuvre du programme qui permet de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Il s'agissait du 2^e appel à projets pour cette entente.

-30-

Source :

Dominique LeBlanc, Conseillère culturelle et communications

MRC de L'Île-d'Orléans

418 829-1011 #234 | dleblanc@mrcio.qc.ca